

DIRECTION DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Directeur d'un accueil collectif de mineur (H/F)

La Ville recrute un(e) directeur(trice) d'un accueil collectif de mineur au sein de la Direction des Loisirs et de la Culture.

Publié le 31 mai 2024

✓ POSTULER EN LIGNE

Au sein de la Direction des Loisirs et de la Culture, le directeur d'un accueil collectif de mineur assure l'activité principale suivante :

- › Élabore le projet pédagogique et d'animation dans le respect du projet éducatif de la ville
- › En charge de la gestion structurelle d'un ACM et de l'encadrement d'une équipe (130 enfants, équipe variant de 6 à 12 agents)
- › Contrôle l'application des règles d'hygiène et de sécurité
- › Gestion administrative et budgétaire
- › Organiser et évaluer des projets et actions d'animation
- › Développer et animer la relation et la communication aux familles
- › Assurer une veille professionnelle
- › Participer à l'organisation, l'animation polyvalente et globale du service jeunesse
- › Participer aux projets transversaux

Profil recherché :

- › Diplôme professionnel de l'animation BPJEPS spécialité "Loisirs tous publics" ou tout autre diplôme de l'animation professionnelle permettant d'exercer des fonctions de direction d'un accueil de loisirs
- › Expérience avérée de gestion de structures ACM de plus de 50 enfants
- › Permis B souhaité
- › PSC1 souhaité
- › Qualités d'encadrement, maîtrise des méthodes et des outils de la gestion du personnel
- › Connaissance et application de la réglementation en vigueur du secteur "enfance/jeunesse"
- › Connaissances de l'environnement social et local de l'animation et du développement de l'enfant
- › Maîtrise la méthodologie et conduite de projet
- › Capacités techniques rédactionnelles et d'utilisation des outils et supports informatiques
- › Capacité d'organisation, d'exécution, d'analyse...
- › Sens du travail en équipe

Exigences particulières du poste :

- › Assure une présence au sein de la structure lors des accueils les mercredis et périodes de vacances scolaires
- › Disponible en soirée et week-end pour les réunions préparatoires des sessions centres de loisirs, évènementiels : Animaijuin - Fête des lumières - Forum des loisirs et du sport...

Temps complet : 35h



VILLE DE PETIT-QUEVILLY

Hôtel de ville
Place Henri-Barbusse - BP 202
76141 Petit-Quevilly Cedex
02 35 63 75 00